



Je suis divorcée et le papa de mon petit dernier ...

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 3 janvier 2008

Je suis une maman désespérée. Je ne fume pas et évite de mettre mes enfants en contact du tabac. Je suis divorcée et le papa de mon petit dernier de 4 ans, s'est remis à fumer et emène tous les week-ends mon fils chez son amie qui fume chez elle et devant mon garçon. Il revient empestant le tabac. Je m'inquiète pour sa santé. Ma question est la suivante, ou puis je me renseigner si des lois existent pour protéger mon enfant, comdamner son papa ou son amie ? Comment puis je aider mon fils à ne pas vivre cela ? Merci de vos réponse éclairées Cordialement

Réponse :

Si un accord amiable ne permet pas de trouver de solution à ce problème, vous pouvez demander au juge des affaires familiales de se prononcer pour faire cesser ce trouble.

Vous devriez, préalablement, apporter la preuve de cet enfumage (**témoignages** légaux) et demander à votre médecin traitant de vous délivrer une attestation précisant que le tabagisme passif est dangereux pour la santé de votre enfant.